

PAROISSE DE SAINT-BRICE & PISCOP

- rue Edith Wharton 95350 St Brice-sous-Forêt
- Tél. : 09 54 07 47 95 – Mail : paroisse.st.brice@free.fr
- Site internet de la paroisse : www.paroisse-saint-brice.fr

• ANNONCES ET INFOS 31 Décembre 2017 B

- Messes à Saint-Brice : - Samedi à 18 h00 - Dimanche à 11 h 00
- Messes en semaine : - Mardi - Jeudi à 9h00
- Mercredi - Vendredi à 19h00

Adoration du Saint-Sacrement : Tous les Vendredis: 10h -12h 30 et 14h 30 –18 h 20 :

Chapelet & méditations M D - 19h : Messe. 19h35- → suite adoration → 20h- 21h :

Louanges & prières par le Renouveau Charismatique " La Divine Miséricorde "

À Piscop Messe le dernier dimanche de chaque mois et aux grandes fêtes à 18h00

- Prochaine messe: Dimanche 28 Janvier 2018
- **ACCUEIL ET SECRETARIAT**
 - Accueil : - Samedi de 10h00 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
 - Mardi de 17 h à 18h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
 - Secrétariat : Mercredi 10h00 à 11h30

INTENTIONS DES MESSES :

Pour les Défunts: – Pour le repos de l'âme du Père Jérôme Tanguy ATAYI – De Basile Georges - de l'âme de Dominique PFARR, Michel et Myriam PHILIPPE - Pour les défunts des familles GRILLON / LELARGE – Repos de l'âme de Francis BUOT ; Jacques et Josiane SAJNOG UE - des âmes de Pricilia FRANCOIS et Jonas – Les défunts des familles MEGNE DZEGO - Tous les Saints Innocents et toutes les âmes abandonnées du purgatoire.

Pour les vivants: - Action de grâce et protection divine de cette assemblée en prière, guérison des malades et plus particulièrement ceux et celles de notre communauté paroissiale

Informations.

- **Le nettoyage de l'Eglise se fait chaque dernier samedi du mois à partir de 8h30 précise. Merci de venir nombreux pour la propreté de notre Eglise ;**

- Les Saints de la semaine : 24: Ste Adèle - 25 : Noël - 26: St Etienne - 27: St Jean l'Apôtre - 28: Sts Innocents -29: St David - 30: St Roger -31 : St Sylvestre



Bon Dimanche
à Tous



SAINTE FAMILLE

Dimanche

31 Décembre 2017

Temps ordinaire B



1ère lecture: « Ton héritier sera quelqu'un de ton sang »

Lecture du livre de la Genèse (15, 1-6 ; 21, 1-3)

En ces jours-là, la parole du Seigneur fut adressée à Abram dans une vision : « Ne crains pas, Abram ! Je suis un bouclier pour toi. Ta récompense sera très grande. » Abram répondit : « Mon Seigneur Dieu, que pourrais-tu donc me donner ? Je m'en vais sans enfant, et l'héritier de ma maison, c'est Élièzer de Damas. » Abram dit encore : « Tu ne m'as pas donné de descendance, et c'est un de mes serviteurs qui sera mon héritier. » Alors cette parole du Seigneur fut adressée à Abram : « Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais quelqu'un de ton sang. » Puis il le fit sortir et lui dit : « Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux... » Et il déclara : « Telle sera ta descendance ! » Abram eut foi dans le Seigneur et le Seigneur estima qu'il était juste. Le Seigneur visita Sara comme il l'avait annoncé ; il agit pour elle comme il l'avait dit. Elle devint enceinte, et elle enfanta un fils pour Abraham dans sa vieillesse, à la date que Dieu avait fixée. Et Abraham donna un nom au fils que Sara lui avait enfanté : il l'appela Isaac.

Lecteur : Parole du Seigneur → **Tous**: Nous rendons grâce à Dieu

Psaumes: R/ Le Seigneur, c'est lui notre Dieu ; il s'est toujours souvenu de son alliance.

1) Rendez grâce au Seigneur, proclamez son nom, annoncez parmi les peuples ses hauts faits ; chantez et jouez pour lui, redites sans fin ses merveilles.

2) Glorifiez-vous de son nom très saint : joie pour les cœurs qui cherchent Dieu ! Cherchez le Seigneur et sa puissance, recherchez sans trêve sa face.

3) Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges, des jugements qu'il prononça, vous, la race d'Abraham son serviteur, les fils de Jacob, qu'il a choisis.

4) Il s'est toujours souvenu de son alliance, parole édictée pour mille générations : promesse faite à Abraham, garantie par serment à Isaac.

lecture: « **La foi d'Abraham, de Sara et d'Isaac** »

Lecture de la lettre aux Hébreux (11, 8. 11-12. 17-19)

Frères, grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu : il partit vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait.

Grâce à la foi, Sara, elle aussi, malgré son âge, fut rendue capable d'être à l'origine d'une descendance parce qu'elle pensait que Dieu est fidèle à ses promesses. C'est pourquoi, d'un seul homme, déjà marqué par la mort, a pu naître une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable au bord de la mer, une multitude innombrable.

Grâce à la foi, quand il fut soumis à l'épreuve, Abraham offrit Isaac en sacrifice. Et il offrait le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses et entendu cette parole : C'est par Isaac qu'une descendance portera ton nom. Il pensait en effet que Dieu est capable même de ressusciter les morts ; c'est pourquoi son fils lui fut rendu : il y a là une préfiguration. –

Lecteur: Parole du Seigneur **Tous:** Nous rendons grâce à Dieu

Évangile: « L'enfant grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse »

Acclamation : Alléluia Alléluia . À bien des reprises, Dieu, dans le passé, a parlé à nos pères par les prophètes ; à la fin, en ces jours où nous sommes, il nous a parlé par son Fils.. **Alléluia !**

Évangile de Jésus Christ selon Saint Luc (2, 22-40)

Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur. Ils venaient aussi offrir le sacrifice prescrit par la loi du Seigneur : un couple de tourterelles ou deux petites colombes.

Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Syméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. Il avait reçu de l'Esprit Saint l'annonce qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ, le Messie du Seigneur. Sous l'action de l'Esprit, Syméon vint au Temple. Au moment où les parents présentaient l'enfant Jésus pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait, Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître souverain,

tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. » Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qui était dit de lui. Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction – et toi, ton âme sera traversée d'un glaive – : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre. » Il y avait aussi une femme prophète, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très avancée en âge ; après sept ans de mariage, demeurée veuve, elle était arrivée à l'âge de 84 ans. Elle ne s'éloignait pas du Temple, servant Dieu jour et nuit dans le jeûne et la prière. Survenant à cette heure même, elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem.

Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. L'enfant, lui, grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui.

Prêtre: Acclamons la parole de Dieu: **Tous:** Louange à Toi, Seigneur Jésus!

Calendrier Messe des Familles 2017/2018 A 11 h le dimanche

Dimanche 15 Octobre 2017	Dimanche 11 Mars 2018
Dimanche 12 Novembre 2017	Dimanche 08 Avril 2018
Dimanche 03 Décembre 2017	Dimanche 06 Mai 2018
Dimanche 21 Janvier 2018 (avec l'Evêque)	Dimanche 17 Juin 2018 (Messe de fin d'année)
Dimanche 11 Février 2018	

Célébrations Catéchèse et Aumônerie Collège & Lycée :

- Noël Mercredi 20 Décembre 2017 à 17h30 à l'Eglise	- Journée de Pardon dimanche 17 Mars en Doyenné à St Brice
- Confirmation samedi 20 Janvier 2018 à la messe de 18h	- 1 ^{ère} communion ☐ Dimanche 03 Juin 2018
- Carême (Cendres) Mercredi 14 Février 17h 30 à l'Eglise	- Profession de foi → Dimanche 17 Juin 2018

